



G. Perugini del.

Lith. A. L. Lavoisier, Paris.

GÉNÉRAL DE LA GARDE SUISSE | GENERALE DELLA GUARDIA SVIZZERA

GARDE SUISSE

(N^{os} 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44)

La garde suisse remplit à Rome les postes de confiance qu'on lui donne dans toutes les cours où l'on emploie cette nation accréditée par sa réputation de fidélité.

Elle est donc, en général, chargée du service militaire des Palais Apostoliques, bien que la garde noble, comme on l'a vu, fasse aussi ce service d'honneur près du Palais du Souverain Pontife. La garde suisse est soldée par la Maison du Pape, et semble par là même être affectée au service unique de cette maison. Aussi elle ne peut suivre d'autre service à l'extérieur, qu'en vertu d'une autorisation spéciale du Souverain Pontife. Ce corps est composé d'un général, d'officiers subalternes et de trois cents soldats.

On voit ici combien est riche le costume de cette troupe. Tous ses membres, à l'exception du cuirassier et du sergent, portent la colerette qui était encore en usage à la fin du seizième siècle et au commencement du siècle suivant.

Tous, excepté le général, portent aussi les culottes bouffantes ou larges braies, également d'usage en France à l'époque que nous venons d'indiquer, mais qui ne sont plus portées que dans quelques localités de la basse Bretagne.

On voit que le sergent, comme le soldat en petit uniforme, le fifre, le tambour, ont des braies de plusieurs couleurs; ces culottes sont composées de bandes superposées et non cousues. On voit même que dans le fifre, le suisse en petit uniforme, etc., tout ce costume est composé de couleurs différentes.

